## L'émancipation de la femme en Tunisie

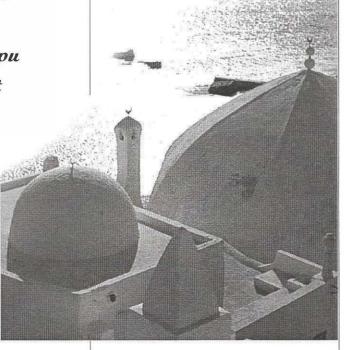


ENTREVUE avec Madame Néziha Zarrouk Ministre de la Femme et de la Famille République Tunisienne par P. Luc Dupont

Dans le sillage du Colloque international de la Fédération internationale pour l'Education des parents qui avait lieu les 15 et 16 mai 1998 en Tunisie, Psychologie préventive a réalisé une entrevue avec Madame Néziha Zarrouk, ministre de la Femme et de la Famille de la République Tunisienne

«Il n'y aura
ni remise en cause
ni abandon de ce
que la Tunisie a pu
réaliser au profit
de la femme.»

Le Président Zine Abidine Ben Ali, mars 1988



PSYchologie préventive 3

Numéro 32

Madame la Ministre, pour le bénéfice de nos lecteurs, pourriez-vous nous dresser un tableau de votre par-

cours comme femme engagée dans la société tunisienne?

Sur le plan professionnel, j'ai d'abord été enseignante de lettres arabes. Parallèlement, j'ai été militante pour la vie associative et pour la vie culturelle.

## L'émancipation de la femme...

Un courant réformateur avait commencé durant les années 30.

Depuis le 7 novembre 1987, je me suis engagée au sein du Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD)<sup>1</sup> à la base. J'ai été la première responsable du dossier de la Femme au sein du Parti au niveau national en 1992. J'occupe depuis 1995 les fonctions de ministre

de la Femme et de la Famille. J'ai été faite Officier de l'Ordre du 7 novembre et de l'Ordre de la république. Je suis originaire de la ville de Kairouan.

ous connaissons l'importance de votre contribution pour la femme tunisienne. Pour vous, la Tunisienne est-elle une femme émancipée?

> vec l'indépendance, c'était le pari, il y avait une

obligation de répondre, il y avait un choix. Un courant réformateur avait commencé au début du siècle, durant les années 30, afin que l'émancipation de la femme tunisienne devienne l'un des fondements de l'Etat moderne que la nouvelle république voudrait se donner. Ceci devait trouver sa réponse

par l'adoption du Code du Statut Personnel dont l'un des fondements visait l'émancipation de la femme.

La société tunisienne a évolué dans cette dynamique. Le changement opéré à la tête de l'Etat en novembre 1987 a confirmé ces choix et les a consolidés. Il a oeuvré à les promouvoir à travers la réforme du système de l'éducation avec notamment l'instauration de l'enseignement obligatoire et gratuit pour les 6 à 15 ans, et l'amendement de la législation, par la consécration irrévocable du principe d'égalité juridique et celui de l'équilibre entre les conjoints dans la

Femmes tunisiennes en costume traditionnel

gestion des affaires de la famille. C'est ainsi que les amendements de Code du Statut Personnel (CSP) ont instauré la notion de respect mutuel entre les époux pour ainsi privilégier le partenariat au sein de la famille à la place du devoir d'obéissance, ceux du Code Pénal ont introduit des dispositions dissuasives à l'encontre de la violence au sein de la famille, ceux du Code du Travail ont consolidé le principe de non discrimination entre les sexes, et ceux du Code de la Nationalité ont donné le droit à la femme tunisienne mariée à un étranger de transmettre sa nationalité à ses enfants. Tous ces amendements ont été introduits selon une vision claire et déterminée qui considère les droits de la femme comme partie intégrante des droits de la personne humaine et qui permet à la femme d'être partenaire à part égale dans la société.

Mis sur pied en 1992, le ministère de la Femme et de la Famille a été chargé,

entre autres, de coordonner l'action des différentes institutions gouvernementales en vue de promouvoir la situation de la femme et de la famille. d'améliorer l'intégration des femmes au processus de développement. Au sein du RCD, nous avons également intégré la femme dans tous les mécanismes du parti, dans les cabinets des ministres et avons tout mis en oeuvre pour intégrer la femme dans la vie publique.

Dans l'élaboration des objectifs du VIII<sup>e</sup> Plan et dans le IX<sup>e</sup> Plan, nous avons intégré l'approche «genre»<sup>2</sup> afin qu'ils comportent une stratégie spécifiquement destinée à la femme en reconnaissance de l'importance de son action en matière de développement.



## ...en Tunisie

La contribution de la femme dans la société est profitable en termes de prospérité, de cohésion et d'équilibre.

a femme a réalisé beaucoup d'acquis. Le pays est dirigé par un homme. Est-il convaincu comme vous l'êtes de l'importance de cette évolution?

e Président Ben Ali a affirmé que les acquis de la femme étaient les acquis de la nation en déclarant que «le "Code du Statut Personnel" est un acquis auquel nous nous sommes attachés et par lequel nous nous tenons engagés. Il n'y aura ni remise en cause ni abandon de ce que la Tunisie a pu réaliser au profit de la femme» (mars 1988). Parce qu'ils portent la marque indélibile des valeurs universelles de progrès et de

réforme, les acquis consignés dans le CSP ont été réaffirmés par l'homme du

changement historique du 7 novembre.



es acquis de la femme ont-il fait avancer ou reculer le pays?

a législation promulguée dans la Tunisie indépendante tout comme la généralisation de l'enseignement et l'accès massif de l'élément féminin au marché de l'emploi ont complètement modifié la configuration sociale du pays en insufflant de nouvelles énergies à sa dynamique économique. Dans les institutions scolaires, dans les entreprises économiques et dans l'administration, la présence de la femme est petit à

petit assurée et a embrassé tous les domaines d'activités. Et en aucun moment, ce que la femme tunisienne a pu conquérir comme droit pouvait nuire à son équilibre. Bien au contraire, ce que nous vivons comme stabilité sociale et ce que nous avons enregistré comme performances en matière de développement proviennent surtout de l'effort d'intégration de la femme réalisé dans notre société. Car

faut-il le rappeler, la contribution de la femme dans la société ne peut être que profitable à celle-ci en termes de prospérité, de cohésion et d'équilibre.



n terminant, auriez-vous un message à adresser à la femme canadienne et à la femme arabo-musulmane?



'il est vrai que la distance qui sépare la Tunisie du Canada au plan géographique est importante, il n'en est pas de même pour ce qui est des valeurs universelles qui sont facteurs de rapprochement. Ces valeurs sont importantes pour aspirer à une vie humaine et humaniste nous permettant de relever les défis du XXIe siècle.

Références

- 1) Principal parti politique en Tunisie
- 2) Gender Analysis





5